

Axe 1	Fiche action 1.6. : Favoriser les économies d'énergie	
Intitulé de l'axe stratégique Offrir un cadre de vie qualitatif pour asseoir le développement démographique du territoire.	Projet 1.6.8. : Marcillac-Vallon - Etude Auto consommation	
PRESENTATION DE L'ACTION		
Contexte		
<p>Le SIEDA, acteur majeur dans le domaine énergétique a mis en place un dispositif sur « l'autoconsommation collective ». C'est un dispositif qui vise la production d'électricité sur des bâtiments et/ou des parkings qui sont de propriété communale. La production est ensuite redirigée au travers du réseau de distribution dans des bâtiments communaux afin de réduire la facture énergétique de la collectivité. A l'aide d'un système de comptage des kWh produits et consommés, la collectivité est facturée du différentiel.</p>		
<p>La commune s'est engagée sur la phase étude du dispositif « Autoconsommation ». Elle a établi une liste des bâtiments ou parkings qui pourront être inclus dans le projet.</p>		
01-Vestiaires du stade	07-Pôle culturel – ancien presbytère	13-Habitat communal (partie commune)
02-Ateliers municipaux	08-Salle des fêtes	14-Mairie
03-Chapelle des Pénitents	09-Quai du cruou	15-Bâtiment Lavergne
04-Ecole Publique	10-Parking à proximité de l'usine SOGEFI	16-Camping municipal
05-Terrains de Tennis	11-Parking de la Moulines	
06-Ecole Maternelle	12-Marché forain (dimanche)	
<p>L'étude est réalisée par le SIEDA et un Bureau d'Etude (BE) spécialisé. Après retours des éléments, la commune pourra décider d'entreprendre des travaux dans le cadre de la deuxième phase du dispositif « Autoconsommation ».</p>		
Objectifs stratégiques		
<p>Les objectifs visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire des économies énergétiques et financières à l'échelle de la commune, • Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux, • Adhérer à un dispositif facilitateur dans les démarches administratives et techniques, • Renforcer l'attractivité et le cadre de vie de la commune. 		

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 1.6.8.: Marcillac-Vallon - Etude Auto consommation

Descriptif : L'opération consiste à réaliser une étude sur « l'autoconsommation collective » soit la production d'électricité sur des bâtiments qui sont de propriété communale et réduire la facture énergétique de la collectivité. La seconde phase consisterait à passer à la phase de travaux.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- S'adapter au changement climatique
- Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau et le foncier, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions

Délégation maîtrise d'ouvrage :

- SIEDA

Coût estimatif :

- Inconnu à ce jour

Calendrier prévisionnel :

- | | |
|----------------|-------------|
| ■ 2022 - Etude | □ 2025 |
| ■ 2023 - Etude | □ 2026 |
| □ 2024 | □ 2027-2028 |

Partenaires potentiellement concernés :

- SIEDA

